

Données récentes sur l'Arménie et l'empire perse achéménide

par Félix TER-MARTIROSSOV et Stéphane DESCHAMPS

Si l'intégration de l'Arménie à l'empire perse achéménide créé par Cyrus (v. 557-530 av. J.-C.) et ses successeurs ne fait aucun doute au regard des sources disponibles¹, force est de constater que nous connaissons encore peu de choses sur la mise en place du gouvernement satrapique et son organisation. La date précise de l'intégration de l'Arménie à l'empire perse, entre la chute du royaume d'Ourartou sous les coups de Mèdes vers 590 av. J.-C. et la prise du pouvoir par Darius en 522 av. J.-C. donne lieu à plusieurs hypothèses.



La plaine de Beniamin, province du Chirak où un palais achéménide du V^e-IV^e s. av. J.-C. a été mis au jour. D.R.

Plusieurs auteurs anciens, qu'il s'agisse de Xénophon (*Cyropédie*) ou de Moïse de Khorène (*Histoire de l'Arménie*, I, 24-26), suggèrent que l'Arménie était insérée dans un réseau d'alliance dominé par les Mèdes avant la prise du pouvoir par Cyrus et la mise en place de l'empire achéménide. Si ces sources doivent être utilisées avec prudence, elles soulignent peut-être le fait que l'intégration de l'Arménie à l'empire perse fut davantage le fait d'un réseau d'alliances complexes avec les Mèdes, puis avec les Perses, que la conséquence de conquêtes menées par Cyrus et ses successeurs. Si l'on se réfère aux sources historiques disponibles, nous devons donc retenir que l'Arménie fut vraisemblablement intégrée à l'empire perse à la fin du règne de Cyrus ou au début du règne de son successeur, Cambyse, sans doute entre 539 av. J.-C. et la campagne d'Égypte qui débute en 525 av. J.-C. Quelle que soit l'hypothèse retenue, elle l'était déjà au plus tard lors de l'avènement de Darius puisqu'elle figure parmi les peuples soumis par le Grand Roi à l'issue de la révolte des années 522-520 av. J.-C.

Si l'on se réfère à Hérodote (III, 89), Darius organisa le territoire de l'empire en vingt gouvernements (*nomoi*) appelés satrapies, dont le nombre varie selon les sources : 20 selon Hérodote, 23 ou 29 selon les inscriptions perses, et 31 à la fin du règne de Darius. Le territoire de l'Arménie relève de la XIII^e satrapie. Ultérieurement, sans doute à l'issue des conquêtes de Xerxès en Transcaucasie, le territoire de l'Arménie fut divisé en deux gouvernements, les XIII^e et XVIII^e satrapies.

Selon Hérodote, l'Arménie constituait la XIII^e satrapie ("Pactyrique, Arméniens et peuples voisins jusqu'au Pont-Euxin") avec un tribut fixé, sans doute dès le règne de Darius, à 400 talents. Xénophon précise également que l'Arménie versait un tribut sous la forme de chevaux (*Anabase*, IV, 5.24, 35). Enfin, ce dernier auteur mentionne, pour le début du V^e s. av. J.-C., la présence d'un satrape d'Arménie – Orontès – qui dispose d'une résidence officielle (*basileion*) et d'un paradis (*Anabase*, III, 5.17 ; IV, 4.2).

Les éléments historiques dont nous disposons, souvent laconiques et d'interprétation difficile, ne sont malheureusement pas compensés par des données archéologiques nombreuses. Certes, de nombreux objets provenant de sites majeurs tels Arin-Berd (Érébouni), ou Armarvir attestent la présence d'une occupation achéménide, voire d'une administration provinciale. Les tablettes élamites du site d'Armarvir-Blur, datées par les philologues entre la fin du VI^e et le premier quart du V^e s. av. J.-C., démontrent ainsi l'existence d'une administration provinciale et d'archives impériales. Sur ce dernier site, plusieurs bases de colonnes mises au jour



appartiennent aussi à la période achéménide. À Érébouni, plusieurs peintures murales sont manifestement postérieures à la période ourartéenne et peuvent être attribuées à la période achéménide. D'autres éléments, tels les rhytons en argent découverts à Érébouni, viennent enrichir cette liste. Enfin, les nouveaux sondages entrepris à partir de 1998-1999 sur ce site confirment la présence d'une importante occupation achéménide qui n'avait jusqu'alors pas retenu l'attention.

En dépit de ces sources, peu de sites ont été identifiés à ce jour en Arménie comme représentatifs de la période achéménide. Dans la majorité des cas, les sites fouillés ont fait l'objet d'une occupation de longue durée depuis la période Ourartou (IX^e-début du VI^e s. av. J.-C.), de sorte qu'il est souvent difficile, compte tenu de la documentation disponible, d'attribuer tel ou tel ensemble architectural à telle ou telle période. Par ailleurs, l'engouement suscité par la découverte et la fouille du site d'Érébouni à partir des années 1950 – dont les principaux ensembles architecturaux ont été attribués (peut être hâtivement) à la période Ourartou – a sans doute contribué à un relatif effacement des recherches consacrées à la période achéménide. Ainsi, de nombreuses publications insistent sur l'importance architecturale des vestiges de la période Ourartou, reléguant

Ci-dessus
Vue partielle des fouilles du palais achéménide de Beniamin (V^e-IV^e s. av. J.-C.).
Cliché S. Deschamps.

Ci-dessous
Rapace en bronze provenant du palais de Beniamin, V^e-IV^e s. av. J.-C.
H. 4,7 cm ; l. 1,9 cm ;
L. 4 cm. Gümri, musée régional du Chirak, n° inv. 3946/3.
© Y. Deslandes, Rouen, musée départemental de la Seine-Maritime.





Ci-dessus
Détail d'un rythone (joueuse de cithare) provenant d'Érébouni. Argent repoussé. Époque achéménide (V^e s. av. J.-C.). Érévan, musée Érébouni, inv. 21. © Y. Deslandes, Rouen, musée départemental de la Seine-Maritime.

parfois les vestiges immédiatement postérieurs au sein d'une période d'occupation dite "post-ourartou" dont on discerne mal les contours.

DONNÉES NOUVELLES POUR LES V^e ET IV^e SIÈCLES : LE PALAIS DE BENIAMIN ET SES DÉPENDANCES (PROVINCE DU CHIRAK)

À cet égard, l'étude de sites créés ex nihilo à partir de la période achéménide et identifiés clairement revêt une importance particulière, ne serait-ce que pour tenter d'isoler les caractères propres à cette période chronologique sans risque d'interférence avec des occupations antérieures. Le site de Beniamin¹, situé dans la province du Chirak, au nord-ouest de l'Arménie, offre cette particularité. Il permet ainsi d'étudier l'organisation et l'évolution d'un palais occupé pendant les cinq derniers siècles de notre ère, de la période achéménide à la dynastie royale arménienne des Orontides, héritière des derniers satrapes. Le site est localisé sur la commune de Beniamin, à 10 km au sud de la ville de Gümri (ancienne ville de Léninakan), au cœur d'un plateau montagneux qui culmine à 1 500 mètres d'altitude. Il est situé dans un secteur non urbanisé, ponctué d'un ensemble de collines, à l'ouest du village actuel de Beniamin. Les premières découvertes ont été effectuées en 1988, lors des travaux préalables à la reconstruction de nouveaux quartiers destinés au relogement des populations



sinistrées par le tremblement de terre de décembre 1988, qui affecta les villes de Léninakan et de Spitak. Les premiers travaux ont partiellement affecté une basilique hellénistique et les habitats du I^{er} s. av. J.-C. À la suite de ces découvertes, les travaux ont été interrompus et plusieurs campagnes de fouilles ont été organisées par l'Institut Archéologie et d'Ethnographie d'Érévan (IAE, équipe placée sous la direction du Pr. Félix Ter-Martirossov) et le musée régional du Chirak (Gümri). Les premiers travaux effectués sur la colline centrale dominant l'ensemble du site ont permis la mise au jour d'une construction monumentale interprétée comme un palais. La découverte de bases de colonnes de type achéménide (en particulier une base de colonne campaniforme typologiquement proche de celles de Persépolis) et de quelques objets de cette période a permis, dès les premiers travaux, d'attribuer cet ensemble monumental à la période achéménide. À partir de 1998, les travaux ont été repris dans le cadre d'une mission franco-arménienne, avec un premier programme consacré à l'achèvement de l'étude du palais (relevé pierre à pierre de l'édifice, analyse architecturale, fouille des témoins stratigraphiques laissés en place à l'issue des campagnes antérieures, élaboration d'une chronologie relative des édifices successifs...). Ils ont été suivis d'un second programme, en cours, consacré à un ensemble de constructions à usage économique dépendant probablement du palais.

"PALAIS" OU SIMPLE RÉSIDENCE ?

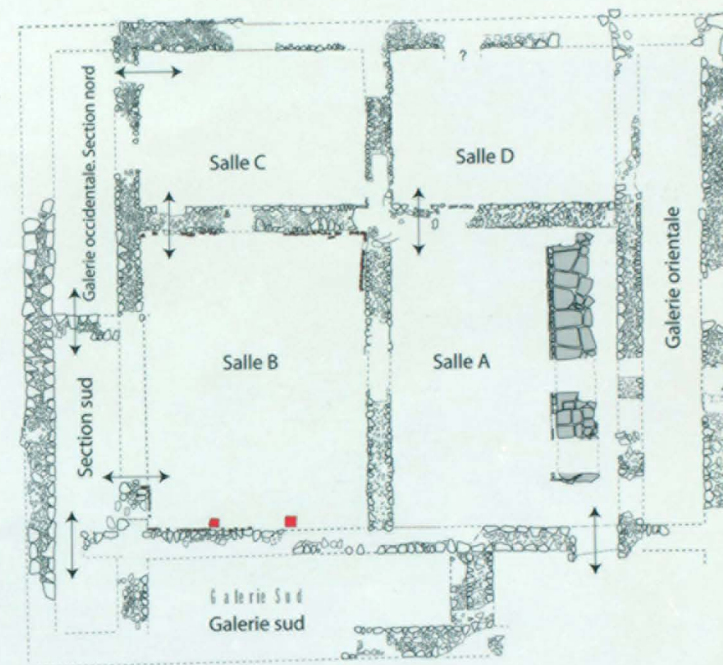
Poser la question de la nature ou de la fonction du site, c'est d'emblée se heurter à une première difficulté liée au manque d'éléments de comparaison dont nous disposons en dehors des résidences royales iraniennes. Nous nous limiterons donc, dans un premier temps, à un certain nombre de constats archéologiques qui soulignent le caractère singulier de cet ensemble architectural.

Dans son premier état, cette imposante construction occupe une surface moyenne de 940 m². La façade sud, qui ouvre sur une cour délimitée par un mur, présente une longueur de 32,50 m. Du nord au sud, l'édifice présente une largeur de 29 m et quatre grandes salles occupent la partie centrale du monument, selon un plan relativement symétrique. Deux grandes salles, au sud (salles A et B) précèdent deux salles de dimensions plus modestes au nord (C et D). La composition symétrique de cet ensemble est assurée par un mur axial nord-sud délimitant ainsi deux groupes de pièces de surface sensiblement identique et aucune communication n'a été identifiée de manière certaine entre ces deux ensembles. Ce groupe central de quatre pièces est encadré, au sud, à l'est et à l'ouest, par une série de petites pièces de plan quadrangulaire et de dimensions variables.

Peu d'éléments permettent d'attribuer à telle ou telle pièce une fonction précise. La salle A est toutefois dotée d'un aménagement particulier dans sa partie orientale, consistant en un dallage constitué majoritairement de dalles de basalte. La présence d'une petite rigole bordant le dallage à l'ouest, puis d'un espace libre entre l'extrémité du dallage et le mur est de la salle permettent d'identifier cet aménagement comme le sol d'une étable dont la présence surprend dans une construction de cette qualité. L'existence d'une large ouverture dans l'angle sud-est de la salle (réduite ultérieurement lors de l'abandon du dallage) confirme cette hypothèse. Quelques éléments mis au jour lors de la fouille de cette salle – en particulier un brûle-parfums avec protome de vache – suggèrent une possible fonction cultuelle de cet espace. Dans les autres pièces, les aménagements spécifiques contemporains de la première période d'occupation sont plus discrets. On notera toutefois, dans la salle B, la présence de deux petites bases de pilastres associées à un petit solin de pierres situé à la base du mur. Tout suggère la présence d'un décor mural dont aucun autre élément ne nous est parvenu. C'est dans cette même pièce que fut mise au jour la base de colonne à profil campaniforme. Malheureusement, les campagnes de fouilles ultérieures ont clairement démontré que toutes les bases de colonnes mises au jour étaient en position secondaire et réutilisées lors des remaniements successifs qui affectèrent l'édifice.

Les modes de construction mis en œuvre au cours de ce premier état (période 1a) sont également très différents de ceux des structures domestiques ou artisanales (cf. *infra*). En effet, les murs, d'une largeur moyenne de 1,20 m, ne comportaient qu'une très faible élévation (une à deux assises tout au plus) et supportaient une élévation en briques crues, de telles briques crues ayant également été ponctuellement utilisées pour l'aménagement de certains sols. Là encore, cette caractéristique ne se retrouve pas dans les constructions domestiques, où les sols sont presque exclusivement constitués d'argile damée. Enfin, on notera une extrême pauvreté des niveaux d'occupation qui n'ont livré qu'un mobilier peu abondant pour cette première période d'occupation, caractéristique dont on retrouve de nombreux parallèles dans les résidences palatiales. Quelques objets assez singuliers, tel un petit aigle en bronze ou bien une petite flûte de pan en calcaire, contribuent toutefois à souligner le statut particulier de cet édifice. Ces différents éléments confèrent donc à l'édifice une importance particulière, soulignée par sa situation topographique puisqu'il occupe une position dominante, tandis que les autres habitats mis au jour se développent dans les parties basses du site. Occupé aux V^e et IV^e s. av. J.-C., ce

BENIAMIN. Draskhanakert
Plan général du palais : période 1a



Relevé et mise en forme
Mission Archéologique Arméno-française
Institut d'Archéologie et d'Ethnographie (Erevan)
Ministère de la Culture et de la Communication (DAPA, France)
UMR 6566du CNRS

monument fut partiellement détruit, puis reconstruit sur un plan sensiblement identique. Une stèle anépigraphie du roi Artachès I^{er} (189-160 av. J.-C.) fut découverte lors des fouilles effectuées dans les années 1990. Outre le fait que cette stèle confirme une réutilisation du site au cours de la période hellénistique, elle conduit également à s'interroger sur le statut du site au cours de cette période. En effet, ces stèles mentionnées par Moïse de Khorène (*Histoire de l'Arménie*, II, 56) sont liées au bornage des terres et paraissent limitées, dans leur forme anépigraphie, au bornage du domaine royal. Cela pourrait indiquer la permanence d'un statut particulier du site jusqu'au début du I^{er} s. av. J.-C.

La convergence de tous ces éléments nous conduit ainsi à identifier cet ensemble architectural à un palais, certes de proportions modestes au regard des résidences royales iraniennes, mais qui devait trouver place dans l'organisation socio-politique de la satrapie.

Ci-dessus
Beniamin, Draskhanakert,
plan général du palais,
période 1a (achéménide).
© F. Ter-Martirossov,
S. Deschamps.

Page de gauche, en bas
Base de colonne
achéménide (V^e-IV^e s. av. J.-C.)
provenant du palais
de Beniamin.
Cliché F. Ter-Martirossov.

Béniamin. Sépulture
du III^e s. av. J.-C.
Cliché S. Deschamps.



ATELIERS ET HABITATS

En contrebas de la colline du palais, les fouilles en cours ont porté sur un second ensemble architectural, mieux conservé mais de nature bien distincte. Deux vastes salles ont été mises au jour, chacune d'une surface moyenne de 150 m². Contemporaines du palais, ces deux salles présentent une architecture différente où les murs – actuellement conservés sur une hauteur maximale de 2 m – sont exclusivement construits à l'aide de blocs de basalte formant un parement et encadrant un blocage interne d'argile et de blocs. Chaque salle est dotée dans sa partie centrale de quatre bases de pierre destinées à recevoir des colonnes de bois qui supportaient originellement la couverture. L'analyse des niveaux de destruction encore en place nous permet de restituer une couverture constituée d'un système de poutrage en encorbellement formant une coupole centrale recouverte de terre et d'argile, système de couverture qui se retrouve dans l'architecture arménienne traditionnelle jusqu'au XIX^e ou au début du XX^e siècle.

Ces deux salles, construites vers le début du V^e s. av. J.-C., paraissent exclusivement destinées à l'origine à une activité de métallurgie du fer. De nombreuses structures, en cours d'étude, indiquent ainsi une activité de forge assez complexe. Au cours d'une deuxième période, antérieure au milieu du IV^e s. av. J.-C., l'activité de forge est abandonnée dans les

deux salles au profit d'une nouvelle liée à l'élevage. Ce changement de fonction se manifeste par l'aménagement de dallages et de mangeoires destinés à des bovins et, dans une moindre mesure, à des ovins. En l'état actuel des recherches, aucun élément n'évoque une activité mixte de type "habitat-élevage", ce qui suggère une forte spécialisation des activités. Cette mono-activité – métallurgie du fer, puis élevage – nous incite à reconnaître dans ces deux salles l'amorce d'un ensemble de bâtiments à vocation économique, probablement liés à la présence du palais.

Ces deux salles seront détruites au plus tard au milieu du IV^e siècle, puis occupées à nouveau jusqu'au début du III^e s. av. J.-C. en utilisant pour partie les murs des états antérieurs. À partir de la fin du III^e s. av. J.-C., seules quelques sépultures attestent la permanence d'un habitat dont le cœur s'est déplacé plus à l'est.

Si la fouille de ces bâtiments à vocation économique constitue le deuxième volet du programme de coopération franco-arménien (le premier volet concernait l'achèvement de la fouille du palais), un troisième volet (cf. encart) porte plus spécifiquement sur les mobiliers céramiques. En effet, l'opportunité de pouvoir disposer à Béniamin d'ensembles de mobiliers homogènes, bien calés dans des séquences stratigraphiques elle-mêmes calées par le recours aux datations ¹⁴C est mise à profit pour élaborer une première chrono-typologie des assemblages céramiques de la période achéménide. Cet outil, qui fait aujourd'hui cruellement défaut, devrait constituer un premier jalon pour affiner ou réviser les datations des sites de cette période.

Une ou deux campagnes de fouilles seront sans doute nécessaires à l'achèvement de ce programme. Il constitue à nos yeux un préalable à l'engagement d'autres recherches qui devront s'attacher à mieux caractériser cette page importante de l'histoire de l'Arménie dont la dynastie royale de Orontides hérite après les conquêtes d'Alexandre et la chute du dernier Grand Roi. ■

NOTES

1. Listes d'empire : inscription de Behistoun, inscriptions de la façade sud de la terrasse de Persépolis, une des inscriptions du tombeau de Darius à Naqs-i-Rustam, une inscription de Suse et une inscription de Xerxès (Briant 1996, pp. 184-187).

2. Sondages réalisés par M. F. Ter-Martirossov.

3. La mission archéologique franco-arménienne pour l'étude du site de Béniamin a été initiée en 1998-1999 dans le cadre d'une coopération entre le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'architecture et du patrimoine, pour la partie française, l'Institut d'Archéologie et d'Ethnographie de l'Académie des Sciences d'Arménie et le musée Régional du Chirak, pour la partie arménienne. Depuis 2005, ce programme de recherche est une mission du ministère des affaires étrangères, bénéficie également d'une aide du ministère de la Culture et s'inscrit aussi dans les programmes internationaux de l'UMR 6566 du CNRS (Rennes).